

## Conseil municipal du lundi 7 novembre 2011

### Question à la maire déposée par Laurent Ripart pour Chambéry 100 % à gauche

La construction d'un pont entre l'avenue Gambetta et l'avenue de la Cassine va entraîner le réaménagement de la voirie dans le quartier de la Cassine. Eu égard au volume de 12 000 véhicules par jour qui devait selon les actuelles estimations emprunter ce nouvel axe, il ne fait en effet aucun doute que la voirie actuelle de la Cassine ne sera pas en état de supporter une telle augmentation du trafic, ne serait-ce qu'en raison de l'absence de rond-point aux entrées et sorties de la VRU à la Cassine.

Je voudrais avoir si les 18 millions d'euros annoncés pour la construction du nouveau pont couvre le coût du réaménagement de la voirie de l'avenue de la Cassine et les trois rond-point qu'il sera a minima nécessaires de construire pour absorber l'accroissement du trafic routier (un à l'intersection du pont et de l'avenue de la Cassine, un à la sortie de la VRU et un dernier à son entrée). Dans le cas contraire, pourriez-vous me dire si un premier chiffrage a pu être fait par les services de Chambéry ou de Chambéry métropole ?